

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PONTOISE

Seance du 4 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 septembre à 18h30 le conseil d'administration du centre communal d'action sociale, légalement convoqué le 19 septembre a reporté sa séance, le quorum n'étant pas atteint. Le conseil d'administration du centre communal d'action sociale est à nouveau convoqué le 4 octobre 2024 à 15h00 à l'annexe de Prachay – 34 rue Alexandre Prachay - 95300 Pontoise, sous la présidence de Madame Laëtitia BELLEVILLE-DEWALLE, Vice-Présidente, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2121-7) et l'article 16 du décret n° 95-562 du 06 mai 1995 aux centres communaux d'action sociale.

## **NOMBRE DE MEMBRES :**

13

## **ETAIENT PRÉSENTS :**

Mme Laëtitia BELLEVILLE- DEWALLE -- Mme Stéphanie PACKERT (visio) - Mme Céline ALVES-PINTO - Mme Marie GOSSELLIN

## **ABSENTS EXCUSÉS :**

Mme Stéphanie VON EUW – Mme Karine LAVENU - M. Jean-François LEAU - M. Laurent LAMBERT

## **ABSENTS :**

Mme Bénédicte ARIES - Mme Claire MOUTTE - Mme Michèle ENON - - Mme Géraldine JOURNOUD – M. Louis BERTHORELLY

## **SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme Émilie MAISONNEUVE est désignée en qualité de secrétaire de séance.

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 18 JUIN 2024**

Madame GOSSELLIN étant absente lors du conseil d'administration du 18 juin 2024 s'abstient lors de ce vote.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

**APPROUVE** le compte-rendu du Conseil d'Administration du 18 juin 2024.

**CONVENTION RELATIVE A LA SUBVENTION 2024  
DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, A L'UNANIMITE**

**APPROUVE** la convention d'attribution de subvention 2023 du Programme de Réussite Éducative.

**AUTORISE** la Vice-Présidente du CCAS à signer la convention d'attribution de subvention du Programme de Réussite Éducative permettant le versement d'une subvention de 116 000 € par l'ANCT pour l'année 2024.

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION ET AVENANT SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES  
BENEFICIAIRES DU RSA**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, A L'UNANIMITE**

**APPROUVE** la convention 2024 ainsi que l'avenant n°95-23-01-014 relatif à l'année 2023, et tout document y afférent, portant sur l'accompagnement social des bénéficiaires du RSA entre le CCAS de Pontoise et le Département du Val d'Oise.

**AUTORISE** la Vice-Présidente à signer ladite convention, ses avenants et tout document y afférent.

**DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS ACCORDEES  
A LA VICE-PRESIDENTE**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, A L'UNANIMITE**

**PREND ACTE** des délégations accordées à la Vice-Présidente du 01 janvier au 31 août 2024.

**INFORMATIONS SUR LES DECISIONS DE LA VICE-PRESIDENTE PRISES DANS LE CADRE  
DE L'ARTICLE R123.22 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE**

N°	OBJET
9	Passation d'un contrat de prestation de service dans le cadre du Programme de Réussite Educative avec l'association Les Z'Herbes folles pour la réalisation d'ateliers à la ferme pédagogique durant l'été.

N°	OBJET
10	Passation d'un contrat de prestation de service dans le cadre du Programme de Réussite Educative avec Monsieur MALAMINE CAMARA pour la mise en place d'évaluations interculturelles- 2 <sup>ème</sup> période.
N°	OBJET
11	Passation d'un contrat de prestation de service dans le cadre du Programme de Réussite Educative avec Madame Roselyne GRIFFON pour la réalisation d'interventions orthopédagogiques.
N°	OBJET
12	Avenant n°1 au contrat de prestation entre le CCAS et Madame Audrey TEINTURIER pour la réalisation d'ateliers de remise à niveau en lecture.

**MODIFICATON DES CRITERES DE L'AIDE EXCEPTIONNELLE ENERGIE PLUS**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, A L'UNANIMITÉ**

**APPROUVE** la modification des critères de l'aide Energie Plus.

La séance est levée à 15h30

Certifié exécutoire  
De la Publication le

Fait à Pontoise, le

05 OCT 2024  
05 OCT 2024

**Laëtitia BELLEVILLE-DEWALLE**

**Vice-Présidente**

